

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Villefranche de Rouergue**  
**Commune de Najac**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 14 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilbert BLANC, maire.

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

**Date de la convocation** : le 7 avril 2023

**Date d'affichage** : le 7 avril 2023

**Étaient présents MM(Mmes) les conseillers municipaux :**

Alain ANDRIEU, Gilbert BLANC, Natacha CLOUZET, Suzanne DELERIS, Mathieu LAROUSSINIE, Virginie LE FLOCH, Laurence MILLIAT, Charles POUX, Jean-Régis SOUVIGNET. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Absents avant donné procuration** : M. Pierre-Jean BARTHEYE par Mme Virginie LE FLOCH, M. Rémi MAZIERES par Mme Suzanne DELERIS, M. Claude RABAYROL par M. Mathieu LAROUSSINIE, M. Fabrice GUIBAL par M. Alain ANDRIEU, Mme Isabelle BARRES par Mme Natacha CLOUZET.

**Absents excusés** : néant.

**Absents** : néant.

**Secrétaires de séance** : Mme Suzanne DELERIS.

**N° 19/2023 – Objet : APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 DES BUDGETS VVF VILLAGE, CAMPING ROC DU PONT, LOTISSEMENT 1, LOTISSEMENT 2, ASSAINISSEMENT ET MERGIEUX**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier ses articles L.1612-5 à L.1612-12, L.2121-12 à L.2121-17 et L.2121-31,*

Le conseil municipal, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2022 concernant les budgets annexes *VVF Villages, Lotissement la Planquette 1, Lotissement la Planquette 2, Assainissement, Roc du Pont/Camping/le Paisserou*, dressés par monsieur Gilbert BLANC, Maire pour l'exercice 2022, après s'être fait représenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs 2022;

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion, relatives au report à nouveau, aux résultats de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés en annexe.

M. le maire, ne pouvant voter le budget annexe sors. M. Alain Andrieu, premier adjoint, fait procéder aux votes suivants :

1°) Comptes administratifs des budgets annexes :

- Budget VVF Villages ;
- Budget lotissement la Planquette 1;
- Budget lotissement la Planquette 2;

- Budget assainissement ;
- Budget Roc du Pont/ Camping le Païsserou

**Adoptés à l'unanimité.**

2°) Comptes administratifs du budget annexe Mergieux : budget inactif et par conséquent non présenté à l'approbation du Conseil Municipal.

**Le Maire,  
Gilbert BLANC  
Acte dématérialisé**



## Synthèse compte administratif 2022 - Budget Assainissement

Section d'exploitation		Investissement	
Dépenses de fonctionnement 2022	125 151.14	Dépenses d'investissement 2022	51 263.64
Recettes de fonctionnement 2022	124 345.01	Recettes d'investissement 2022	65 438.57
Résultat de fonctionnement 2022	-806.13	Résultat investissement 2022	14174.93
Report 2021	-125 044.13	Report 2021	235 079.29
Résultat de fonctionnement cumulé	-125850.26	Résultat d'investissement cumulé à reprendre au Budget 2023 en RI au c/001	249254.22
résultat cumulé à affecter	impossible section en déficit	RAR en dépenses	25 800 €
Report en section de fonctionnement au c/002 - DF au budget 2023	-125 850.26	Besoin de financement	Non

## Synthèse compte administratif 2022 - Budget CAMPING Le Paiserou au Roc du Pont

Section d'exploitation		Section d'Investissement	
Dépenses de fonctionnement 2022	45 276.32	Dépenses d'investissement 2022	335 264.95
Recettes de fonctionnement 2022	49 940.37	Recettes d'investissement 2022	342 231.86
Résultat de fonctionnement 2022	4 664.05	Résultat investissement 2022	6966.91
Report 2021	0	Report 2021	-3 766.92
Résultat de fonctionnement cumulé	4 664.05	Résultat d'investissement cumulé à reprendre au Budget 2023 en RI au c/001	3199.99
résultat cumulé à affecter	4 664.05	Solde des RAR	0
reprise en RF au c/002	4 665.05	Capacité d'autofinancement	3199.99

## Synthèse compte administratif 2022 - Budget Lotissement N°1

Section de fonctionnement		Section d 'Investissement	
Dépenses de fonctionnement 2022	0.00	Dépenses d'investissement 2022	0
Recettes de fonctionnement 2022	0.00	Recettes d'investissement 2022	0
Résultat de fonctionnement 2022	0	Résultat investissement 2022	0
Report 2021	6 299.68	Report 2021	12 120.32
Résultat de fonctionnement cumulé	6 299.68	Résultat d'investissement cumulé à reprendre au Budget 2023 en RI au c/001	12120.32
résultat cumulé à affecter	6 299.68	RAR	0
Report en section de fonctionnement au c/002 - DF au budget 2023	6 299.68	Capacité d'autofinancement	12 120.32

## Synthèse compte administratif 2022 - Budget Lotissement N°2

Section de fonctionnement		Section d 'Investissement	
Dépenses de fonctionnement 2022	0.00	Dépenses d'investissement 2022	0
Recettes de fonctionnement 2022	0.00	Recettes d'investissement 2022	0
Résultat de fonctionnement 2022	0	Résultat investissement 2022	0
Report 2021	0.00	Report 2021	-1 800.00
Résultat de fonctionnement cumulé	0.00	Résultat d'investissement cumulé à reprendre au Budget 2023 en DI au c/001	-1800
résultat cumulé à affecter	0.00	RAR	0
Affectation impossible	0.00	Section en besoin de financement	-1 800.00

## Synthèse compte administratif 2022 - Budget VVF VILLAGES

Section de fonctionnement		Section d 'Investissement	
Dépenses de fonctionnement 2022	62 183.92	Dépenses d'investissement 2022	168124.13
Recettes de fonctionnement 2022	251 491.60	Recettes d'investissement 2022	1821543.21
Résultat de fonctionnement 2022	189307.68	Résultat investissement 2022	1653419.08
Report 2021	-9 388.76	Report 2021	-91229.1
Résultat de fonctionnement cumulé	179918.92	Résultat d'investissement cumulé à reprendre au Budget 2023 en RI au c/001	1562189.98
résultat cumulé à affecter	179 918.92	Balance déficitaire des RAR	-36000
Report en section de fonctionnement au c/002 - DF au budget 2023	179 918.82	Capacité d'autofinancement	1 526 189.98

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Villefranche de Rouergue**  
**Commune de Najac**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 14 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilbert BLANC, maire.

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

**Date de la convocation** : le 7 avril 2023

**Date d'affichage** : le 7 avril 2023

**Étaient présents MM(Mmes) les conseillers municipaux :**

Alain ANDRIEU, Gilbert BLANC, Natacha CLOUZET, Suzanne DELERIS, Mathieu LAROUSSINIE, Virginie LE FLOCH, Laurence MILLIAT, Charles POUX, Jean-Régis SOUVIGNET. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Absents ayant donné procuration** : M. Pierre-Jean BARTHEYE par Mme Virginie LE FLOCH, M. Rémi MAZIERES par Mme Suzanne DELERIS, M. Claude RABAYROL par M. Mathieu LAROUSSINIE, M. Fabrice GUIBAL par M. Alain ANDRIEU, Mme Isabelle BARRES par Mme Natacha CLOUZET.

**Absents excusés** : néant.

**Absents** : néant.

**Secrétaires de séance** : Mme Suzanne DELERIS.

**N° 20/2023 – Objet : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 DES BUDGETS VVF VILLAGE, CAMPING ROC DU PONT, LOTISSEMENT 1, LOTISSEMENT 2, ASSAINISSEMENT ET MERGIEUX**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2121-17 et L.2343-5,*

Le Conseil Municipal de Najac, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur, accompagnés des états de développement des comptes tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2022, après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a prescrit de passer dans ses écritures, considérant que la gestion et les titres présentés n'appellent pas d'observations :

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles de la journée complémentaire ;
- 2°) Statuant sur l'exécution des budgets 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes ;
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2022 par le Receveur, visés et certifiés conformes pas l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve.

**Vote à l'unanimité.**

Le Maire,  
Gilbert BLANC  
Acte dématérialisé



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Villefranche de Rouergue**  
**Commune de Najac**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 14 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilbert BLANC, maire.

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

**Date de la convocation :** le 7 avril 2023

**Date d'affichage :** le 7 avril 2023

**Étaient présents MM(Mmes) les conseillers municipaux :**

Alain ANDRIEU, Gilbert BLANC, Natacha CLOUZET, Suzanne DELERIS, Mathieu LAROUSSINIE, Virginie LE FLOCH, Laurence MILLIAT, Charles POUX, Jean-Régis SOUVIGNET. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Absents avant donné procuration :** M. Pierre-Jean BARTHEYE par Mme Virginie LE FLOCH, M. Rémi MAZIERES par Mme Suzanne DELERIS, M. Claude RABAYROL par M. Mathieu LAROUSSINIE, M. Fabrice GUIBAL par M. Alain ANDRIEU, Mme Isabelle BARRES par Mme Natacha CLOUZET.

**Absents excusés :** néant.

**Absents :** néant.

**Secrétaires de séance :** Mme Suzanne DELERIS.

**N°21/2023– Objet : AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 DES BUDGETS ANNEXES**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas affecter les résultats de fonctionnement de l'exercice 2022 des budgets annexes. Les résultats cumulés sont rappelés ci-dessous et seront en intégralité au c/002 en recette de fonctionnement dès lors que la section est excédentaire et le résultat positif, ou au c/002 en dépense si la section est déficitaire et le résultat négatif :

	BP VVF	BP assainissement	BP camping Le Paisserou	BP Mergieux	BP Lotissement 1	BP Lotissement 2
<b>Résultat cumulé fonctionnement à affecter</b>	+ 179 918.92	- 125 850.26	+ 4 664.05	néant	+6 299,68	0
<b>Affectation en réserve au c/1068</b>	0	0	0			0
<b>Report en fonctionnement au c/002</b>	+ 179 918.92	-125 850.26	+ 4 664.05		+6 299,68	0

Adopté à l'unanimité

Le Maire,  
Gilbert BLANC  
Acte dématérialisé



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Villefranche de Rouergue**  
**Commune de Najac**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 14 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilbert BLANC, maire.

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

**Date de la convocation** : le 7 avril 2023

**Date d'affichage** : le 7 avril 2023

**Étaient présents MM(Mmes) les conseillers municipaux :**

Alain ANDRIEU, Gilbert BLANC, Natacha CLOUZET, Suzanne DELERIS, Mathieu LAROUSSINIE, Virginie LE FLOCH, Laurence MILLIAT, Charles POUX, Jean-Régis SOUVIGNET. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Absents avant donné procuration** : M. Pierre-Jean BARTHEYE par Mme Virginie LE FLOCH, M. Rémi MAZIERES par Mme Suzanne DELERIS, M. Claude RABAYROL par M. Mathieu LAROUSSINIE, M. Fabrice GUIBAL par M. Alain ANDRIEU, Mme Isabelle BARRES par Mme Natacha CLOUZET.

**Absents excusés** : néant.

**Absents** : néant.

**Secrétaires de séance** : Mme Suzanne DELERIS.

**N° 22/2023 – Objet : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023, soit :

Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires)	11.09
Taxe foncière sur le bâti	40.13
Taxe foncière sur le non bâti	114.74

Compte tenu des bases d'imposition prévisionnelles pour 2023, par le Centre des Finances Publiques, le produit correspondant attendu est le suivant :

	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Taux d'imposition 2023	Produit correspondant attendu 2023
Taxe d'habitation	651 242	11.09	72 223
Taxe foncière bâti	1 117 000	40.13	448 252
Taxe foncière non bâti	48 800	114.74	55 993
		Total	576 468
		<b>Total après coefficient correcteur</b>	<b>462 015</b>

Adopté à l'unanimité

Le Maire,  
Gilbert BLANC  
Acte dématérialisé



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>173 383,85</b>	<b>299 234,11</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	<b>(si déficit)</b> <b>125 850,28</b>	<b>(si excédent)</b> <b>0,00</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>299 234,11</b>	<b>299 234,11</b>

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	<b>287 989,52</b>	<b>64 535,30</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>25 800,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b> <b>0,00</b>	<b>(si solde positif)</b> <b>249 254,22</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>313 789,52</b>	<b>313 789,52</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>613 023,63</b>	<b>613 023,63</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	55 191,00		55 191,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	22 000,00		22 000,00
014	Atténuations de produits	16 000,00		16 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	13 557,55	0,00	13 557,55
67	Charges exceptionnelles	1 100,00	0,00	1 100,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	64 535,30	64 535,30
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>108 848,55</b>	<b>64 535,30</b>	<b>173 383,85</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>125 850,26</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>299 234,11</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	36 446,81	36 446,81
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 377,15	0,00	11 377,15
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	265 985,56	0,00	265 985,56
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>277 342,71</b>	<b>36 446,81</b>	<b>313 789,52</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>313 789,52</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	84 500,00		84 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	3 000,00		3 000,00
75	Autres produits de gestion courante	175 087,30		175 087,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	200,00	36 446,81	36 646,81
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>262 787,30</b>	<b>36 446,81</b>	<b>299 234,11</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>299 234,11</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		64 535,30	64 535,30
29	Dépréciat° des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciat° des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>64 535,30</b>	<b>64 535,30</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>249 254,22</b>
--	-------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>313 789,52</b>
---	-------------------

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	50 407,27	45 743,22
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 664,05
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>50 407,27</b>	<b>50 407,27</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1066)</b>	92 990,99	89 791,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 199,99
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>92 990,99</b>	<b>92 990,99</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>143 398,26</b>	<b>143 398,26</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	15 208,88		15 208,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	4 611,39	0,00	4 611,39
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	30 587,00	30 587,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>19 820,27</b>	<b>30 587,00</b>	<b>50 407,27</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>50 407,27</b>
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 831,40	2 831,40
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	66 675,00	1 122,82	67 797,82
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00		0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	22 361,77	0,00	22 361,77
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>89 036,77</b>	<b>3 954,22</b>	<b>92 990,99</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>92 990,99</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'exécute pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00		40 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 789,00	3 954,22	5 743,22
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>41 789,00</b>	<b>3 954,22</b>	<b>45 743,22</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>4 684,05</b>
---	-----------------

-

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>50 407,27</b>
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	59 204,00	0,00	59 204,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, règles	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		30 587,00	30 587,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>59 204,00</b>	<b>30 587,00</b>	<b>89 791,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>3 199,99</b>
--	-----------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

-

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>92 990,99</b>
---	------------------

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 128 194,90	933 957,59
	+		+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	391 500,00	102 631,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde positif) 481 106,31
	=	=	=
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>1 517 694,90</b>	<b>1 517 694,90</b>
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 079 326,90	1 464 353,90
	+		+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 614 973,00
	=	=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>2 079 326,90</b>	<b>2 079 326,90</b>
	+		+
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>3 597 021,80</b>	<b>3 597 021,80</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandataires et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandataires au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 005,90	0,00	6 005,90
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	(7) 0,00		0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>728 000,00</b>		<b>728 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	66 300,00	0,00	66 300,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	705 600,00	0,00	705 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 789,00	0,00	1 789,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>1 517 694,90</b>	<b>0,00</b>	<b>1 517 694,90</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

-

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 517 694,90</b>
---	---------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	609 805,00		609 805,00
012	Charges de personnel et fraies assimilés (9)	618 652,00		618 652,00
014	Atténuations de produits	19 623,00		19 623,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	132 653,47	0,00	132 653,47
6586	Fraie fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	1 000,00	0,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	8 813,00	8 813,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		683 780,43	683 780,43
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>1 386 733,47</b>	<b>692 593,43</b>	<b>2 079 326,90</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

-

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 079 326,90</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – RECETTES

II  
D2

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	37 138,79	0,00	37 138,79
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	107 503,00	0,00	107 503,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	104 353,37	0,00	104 353,37
28	Amortissement des immobilisations		8 813,00	8 813,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		683 780,43	683 780,43
024	Produits des cessions d'immobilisations	95 000,00		95 000,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>343 995,16</b>	<b>692 593,43</b>	<b>1 036 588,59</b>
+				
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>481 106,31</b>
+				
<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>				<b>0,00</b>
=				
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>1 517 694,90</b>

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	2 000,00		2 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	114 926,00		114 926,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	97 628,90		97 628,90
731	Fiscalité locale	488 315,00		488 315,00
74	Dotations et participations (8)	582 784,00		582 784,00
75	Autres produits de gestion courants (8)	220 700,00	0,00	220 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 484 353,90</b>	<b>0,00</b>	<b>1 484 353,90</b>
+				
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>614 971,00</b>
=				
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>2 079 326,90</b>

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>		<b>A</b>

VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
	+	59 553,37	47 433,05
	+	0,00	0,00
<b>REPORTS</b>	<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)</b>	0,00 (si solde négatif)	12 120,32 (si solde positif)
	=	59 553,37	59 553,37
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		

VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
	+	51 033,05	44 733,37
	+	0,00	0,00
<b>REPORTS</b>	<b>002 Résultat de fonctionnement reporté (1)</b>	0,00 (si déficit)	6 299,68 (si excédent)
	=	51 033,05	51 033,05
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		

<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>110 586,42</b>	<b>110 586,42</b>
----------------------------	--	-------------------	-------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprises des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	<b>0,00</b>	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	59 553,37	0,00	59 553,37
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
28	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		59 553,37	0,00	59 553,37

+

<b>D.001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

-

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>59 553,37</b>
---	------------------

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 600,00		3 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6588) (8)	0,00	0,00	0,00
6588	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		47 433,05	47 433,05
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 600,00	47 433,05	51 033,05

+

<b>D.002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

-

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>51 033,05</b>
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**BALANCE GENERALE – RECETTES**
**II**  
**D2**
**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1668 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		47 433,05	47 433,05
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>47 433,05</b>	<b>47 433,05</b>
				+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>12 120,32</b>
				+
<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>				<b>0,00</b>
				=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>59 553,37</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	16 000,00		16 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	28 733,37		28 733,37
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>44 733,37</b>	<b>0,00</b>	<b>44 733,37</b>
				+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>6 299,88</b>
				=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>51 033,85</b>

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
	25 433,92		27 233,92
	+		+
<b>REPORTS</b>			
	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reportés (1)</b>	<b>1 800,00</b>	<b>(si solde positif) 0,00</b>
	<b>=</b>	<b>=</b>	<b>=</b>
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>27 233,92</b>	<b>27 233,92</b>

VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
	25 433,92		25 433,92
	+		+
<b>REPORTS</b>			
	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>002 Résultat de fonctionnement reportés (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>(si excédent) 0,00</b>
	<b>=</b>	<b>=</b>	<b>=</b>
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>25 433,92</b>	<b>25 433,92</b>
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>52 667,84</b>	<b>52 667,84</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandataées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandataées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reportés + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reportés + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		25 433,92	25 433,92
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour comptes de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>25 433,92</b>	<b>25 433,92</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 800,00</b>
--	-----------------

-

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>27 233,92</b>
---	------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	23 833,92		23 833,92
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6588) (9)	0,00	0,00	0,00
6588	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		1 800,00	1 800,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>23 833,92</b>	<b>1 800,00</b>	<b>25 433,92</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

-

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>25 433,92</b>
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitre opérations.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1068 non budgétaire)	25 433,92	0,00	25 433,92
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
28	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		1 800,00	1 800,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>25 433,92</b>	<b>1 800,00</b>	<b>27 233,92</b>
+				
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
+				
<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>				<b>0,00</b>
=				
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>27 233,92</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockées (ou déstockage)		25 433,92	25 433,92
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>25 433,92</b>	<b>25 433,92</b>
+				
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
=				
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>25 433,92</b>

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

<b>II</b>	
<b>A</b>	

	DEPENSES	+	RECETTES
<b>VOTE</b>	2 285 833,90		667 843,92
	+		+
<b>REPORTS</b>			
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	344 000,00		380 000,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reportés (1)	0,00		(si solde positif) 1 562 189,98
	=		=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>2 629 833,90</b>		<b>2 629 833,90</b>

	DEPENSES	+	RECETTES
<b>VOTE</b>	809 148,92		629 230,00
	+		+
<b>REPORTS</b>			
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
002 Résultat de fonctionnement reportés (1)	0,00		(si excédent) 179 918,92
	=		=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>809 148,92</b>		<b>809 148,92</b>
	=		=
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>3 438 982,82</b>		<b>3 438 982,82</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reportés + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reportés + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**BALANCE GÉNÉRALE – DÉPENSES**
**II**  
**D1**
**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1698 non budgétaire)	370 000,00	0,00	370 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(7) 0,00		0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>2 215 833,90</b>		<b>2 215 833,90</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	44 000,00	0,00	44 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>2 629 833,90</b>	<b>0,00</b>	<b>2 629 833,90</b>

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**
**0,00**
**TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES**
**2 629 833,90**
**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	8 500,00		8 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	5,00	0,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	115 000,00	0,00	115 000,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		687 643,92	687 643,92
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>121 505,00</b>	<b>687 643,92</b>	<b>809 148,92</b>

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**
**0,00**
**TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES**
**809 148,92**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	380 000,00	0,00	380 000,00
16	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		687 643,92	687 643,92
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>380 000,00</b>	<b>687 643,92</b>	<b>1 067 643,92</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 562 189,98</b>
--	---------------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

-

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 629 833,90</b>
---	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockées (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	629 230,00	0,00	629 230,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>629 230,00</b>	<b>0,00</b>	<b>629 230,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>179 918,92</b>
---	-------------------

-

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>809 148,92</b>
--	-------------------

## Présentation Budget Communal 2023

DEPENSES				RECETTES			
IMPUTATION FONCTIONNEMENT	Projet de BP		BP proposé	IMPUTATION FONCTIONNEMENT	Projet de BP		BP proposé
011 Charges à caractères général	609 805.00		609 805.00	013 Atténuation de charges	2 000.00		2 000.00
012 Charges de personnel	618 652.00		618 652.00	70 Produits des services	114 926.00		114 926.00
014 Atténuation de produits	19 623.00		19 623.00	73 Impôts et taxes	563 943.90		563 943.90
65 Autres charges de gest° courante	132 653.47		132 653.47	74 Dotations et participations	562 784.00		562 784.00
66 Charges financières	1 000.00		1 000.00	75 Autres produits de gest° courante	220 700.00		220 700.00
67 Charges spécifiques	5 000.00		5 000.00	76 Produits financiers	0.00		0.00
				77 Produits exceptionnels	0.00		0.00
<b>Dépenses réelles</b>	<b>1 386 733.47</b>		<b>1 386 733.47</b>	<b>Recettes réelles</b>	<b>1 464 353.90</b>		<b>1 464 353.90</b>
<b>023 Virement à la sect° d'invest.</b>			<b>683 780.43</b>	042 Opérat° d'ordre entre sections			0.00
042 Opérations d'ordre entre sections	8 813.00		8 813.00	<b>002 Report excédent fonct N-1</b>	<b>614 973.00</b>		<b>614 973.00</b>
002 Résultat reporté			0.00				
<b>Total de l'exercice</b>	<b>1 395 546.47</b>	<b>0.00</b>	<b>2 079 326.90</b>	<b>Total de l'exercice</b>	<b>2 079 326.90</b>	<b>0.00</b>	<b>2 079 326.90</b>
<b>RESULTAT</b>							

DEPENSES				RECETTES			
IMPUTATION INVESTISSEMENT	Projet de BP	RAR	BP proposé	IMPUTATION INVESTISSEMENT	Projet de BP	RAR	BP proposé
				024 cessions des immobilisations	95 000		95 000
10 Dotations fonds divers réserves	0		0				
20 Immo. incorporelles	41 300.00	25 000.00	66 300.00	13 Subventions d'invest. Reçues	4 872.00	102 631.00	107 503.00
204 Subv d'équipement versées	10 000.00		10 000.00				
21 Immo. corporelles	582 105.90	123 500.00	705 605.90	16 Emprunts et dettes assimilées			0.00
27 Participation Camping	1 789.00		1 789.00				
Opération 213 Eglise St Jean	39 000.00		39 000.00	10 Dotat°,fonds divers,réserves(-1068)	37 138.79		37 138.79
Opération 251 Aménagement MDG	0.00	38 000.00	38 000.00				
Opération 252 Piscine	30 000.00	40 000.00	70 000.00	27 autres immobilisations financières	104 353.37		104 353.37
Opération 255 Aire jeux aménagements	6 000.00	45 000.00	51 000.00				
Opération 257 Réno EP+enfouissement	180 000.00	50 000.00	230 000.00				
Opération 259 Rénovation logements	230 000.00	70 000.00	300 000.00				
Autres immo. corporelles			0.00	<b>1068 Affectat° excédent fonct N-1</b>		<b>0.00</b>	0.00
16 Remboursement d'emprunts + cautions	6 000.00		6 000.00				
<b>Dépenses réelles</b>	<b>1 126 194.90</b>		<b>1 517 694.90</b>	<b>Recettes réelles</b>	<b>241 364.16</b>	<b>102 631.00</b>	<b>343 995.16</b>
040 Opérations d'ordre entre sect°			0.00	<b>021 Virement de la sect° de fonct.</b>			<b>683 780.43</b>
041 Opérations patrimoniales			0.00	040 Opérations d'ordre entre sect°	8 813.00		8 813.00
				041 Opérations patrimoniales			
<b>001 report déficit invest N-1</b>			0.00	<b>001 Report excédent N-1</b>	<b>481 106.31</b>		<b>481 106.31</b>
<b>Total de l'exercice</b>	<b>1 126 194.90</b>	<b>391 500.00</b>	<b>1 517 694.90</b>	<b>Total de l'exercice</b>	<b>731 283.47</b>	<b>102 631.00</b>	<b>1 517 694.90</b>
<b>RESULTAT</b>							

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Villefranche de Rouergue**  
**Commune de Najac**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 14 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilbert BLANC, maire.

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

**Date de la convocation** : le 7 avril 2023

**Date d'affichage** : le 7 avril 2023

**Étaient présents MM(Mmes) les conseillers municipaux :**

Alain ANDRIEU, Gilbert BLANC, Natacha CLOUZET, Suzanne DELERIS, Mathieu LAROUSSINIE, Virginie LE FLOCH, Laurence MILLIAT, Charles POUX, Jean-Régis SOUVIGNET. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Absents ayant donné procuration** : M. Pierre-Jean BARTHEYE par Mme Virginie LE FLOCH, M. Rémi MAZIERES par Mme Suzanne DELERIS, M. Claude RABAYROL par M. Mathieu LAROUSSINIE, M. Fabrice GUIBAL par M. Alain ANDRIEU, Mme Isabelle BARRES par Mme Natacha CLOUZET.

**Absents excusés** : néant.

**Absents** : néant.

**Secrétaires de séance** : Mme Suzanne DELERIS.

**N° 23/2023 – Objet : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023 PRINCIPAL COMMUNE ET ANNEXES VVF VILLAGES, CAMPING, ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT 1, LOTISSEMENT 2 ET MERGIEUX.**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Suzanne Délérís, Adjointe aux finances, qui présente et fait lecture avec Mme Marion Couderc, secrétaire, des différents articles des budgets primitifs 2023.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ces projets de budgets.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et des représentés :

- Approuve le Budget Primitif Annexe du camping pour l'exercice 2023 arrêté aux sommes de la balance qui figure en annexe de la présente délibération,
- Approuve le Budget Primitif Annexe Assainissement pour l'exercice 2023 arrêté aux sommes de la balance qui figure en annexe de la présente délibération,
- Approuve le Budget Primitif Annexe VVF Villages pour l'exercice 2023 arrêté aux sommes de la balance qui figure en annexe de la présente délibération, aussi compte tenu que ce budget annexe est passé en M57, la fongibilité des crédits est approuvée pour 7.5%,
- Approuve le Budget Primitif Annexe Lotissement 1 pour l'exercice 2023 arrêté aux sommes de la balance qui figure en annexe de la présente délibération, aussi compte tenu que ce budget annexe est passé en M57, la fongibilité des crédits est approuvée pour 7.5%,
- Approuve le Budget Primitif Annexe Lotissement 2 pour l'exercice 2023 arrêté aux sommes de la balance qui figure en annexe de la présente délibération, aussi compte tenu que ce budget annexe est passé en M57, la fongibilité des crédits est approuvée pour 7.5%,
- Approuve l'inactivité du Budget Annexe Mergieux pour l'exercice 2023,

**Adopté à l'unanimité**

- Approuve le Budget Primitif Principal de la commune pour l'exercice 2023 arrêté aux sommes de la balance qui figure en annexe de la présente délibération, aussi compte tenu que ce budget est passé en M57, la fongibilité des crédits est approuvée pour 7.5%
- **Adopté à l'unanimité**

**Le Maire,  
Gilbert BLANC  
Acte dématérialisé**



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Villefranche de Rouergue**  
**Commune de Najac**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 14 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilbert BLANC, maire.

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

**Date de la convocation :** le 7 avril 2023

**Date d'affichage :** le 7 avril 2023

**Étaient présents MM(Mmes) les conseillers municipaux :**

Alain ANDRIEU, Gilbert BLANC, Natacha CLOUZET, Suzanne DELERIS, Mathieu LAROUSSINIE, Virginie LE FLOCH, Laurence MILLIAT, Charles POUX, Jean-Régis SOUVIGNET. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Absents avant donné procuration :** M. Pierre-Jean BARTHEYE par Mme Virginie LE FLOCH, M. Rémi MAZIERES par Mme Suzanne DELERIS, M. Claude RABAYROL par M. Mathieu LAROUSSINIE, M. Fabrice GUIBAL par M. Alain ANDRIEU, Mme Isabelle BARRES par Mme Natacha CLOUZET.

**Absents excusés :** néant.

**Absents :** néant.

**Secrétaires de séance :** Mme Suzanne DELERIS.

**N° 24/2023 – Objet : FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENTS POUR LES BUDGET COMMUNAL, CAMPING ET ASSAINISSEMENT SUR 2023.**

Monsieur le maire cède la parole à madame Délérís afin de présenter les durées d'amortissement pour les différents budgets.

**-BUDGET COMMUNAL (15400):**

Mme Suzanne DELERIS, adjointe déléguée aux finances expose à l'Assemblée qu'en raison du basculement en nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023, il est nécessaire de procéder à un certain nombre de décisions préalables à cette mise en application.

C'est dans ce cadre que la commune de Najac est appelée à définir la politique d'amortissement du budget principal de la commune.

**Modalités de gestion des amortissements en M 57 :**

L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler. Suite au passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57, le Conseil municipal doit délibérer sur les règles de gestion en matière d'amortissement. Les communes de moins de 3500 habitants n'ont pas l'obligation de procéder à l'amortissement de leurs immobilisations à l'exception des subventions d'équipement versées aux comptes 204XXX, ainsi qu'aux immobilisations au c/21532 « réseaux d'assainissement ».

L'instruction M57 pose le principe de l'amortissement des immobilisations au prorata temporis. Cette disposition est une nouveauté puisque sous le régime de la M14, le calcul du montant des dotations aux amortissements se faisait selon la règle de l'année pleine : début des amortissements au 1<sup>er</sup> janvier N+1 de l'année suivant la mise en service du bien.

La méthode consistant à amortir en année pleine peut être maintenue pour certaines immobilisations dans la mesure où l'impact sur la production de l'information comptable n'est pas significatif.

Pris en compte ces éléments d'information,

Le Conseil municipal, à compter de l'exercice 2023 pour le budget principal de la commune,

COMPTE	DUREE D'AMORTISSEMENT
204182 (M57) – bâtiments et installations Anciennement c/2041582 en M14	10 ans
Par défaut, tous les autres comptes du chapitre 204	10 ans
21532 - réseau d'assainissement	10 ans

Le Conseil adopte à l'unanimité ces durées d'amortissement

**Pour le choix dérogatoire de la méthode de l'amortissement linéaire :**

-DECIDE de maintenir l'amortissement en année pleine pour les subventions versées d'un montant inférieur à 100 000 €. Au-delà de ce montant, il sera appliqué le principe de l'amortissement au prorata temporis

**-BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (15401):**

Mme Suzanne DELERIS, adjointe déléguée aux finances rappelle à l'Assemblée que l'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler.

Mme Suzanne DELERIS, expose à l'Assemblée que la commune de Najac est appelée à définir la durée d'amortissement des immobilisations du budget annexe de l'assainissement.  
La méthode consistant à amortir en année pleine peut être maintenue.

Pris en compte ces éléments d'information.

Le Conseil municipal, à compter de l'exercice 2023 pour le budget annexe de l'assainissement,

**Pour la fixation des durées d'amortissement :**

COMPTE	DUREE D'AMORTISSEMENT
c/213 bâtiment	30 ans
c/2156 matériel spécifique d'exploitation	10 ans
c/2156 réseaux d'assainissement	50 ans

Le Conseil adopte à l'unanimité ces durées d'amortissement

**-BUDGET ANNEXE CAMPING (15402) :**

Mme Suzanne DELERIS, adjointe déléguée aux finances rappelle à l'Assemblée que l'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler.

Mme Suzanne DELERIS, expose à l'Assemblée que la commune de Najac est appelée à définir la durée d'amortissement du budget annexe du camping. La méthode consistant à amortir en année pleine peut être maintenue.

Pris en compte ces éléments d'information,

Le Conseil municipal, à compter de l'exercice 2023 pour le budget annexe du camping,

COMPTE	DUREE D'AMORTISSEMENT
2131 – bâtiment	20 ans
2135 – installations générales, aménagement	10 ans
2188 – autre immobilisations corporelles	10 ans

Le Conseil adopte à l'unanimité ces durées d'amortissement

**Le Maire,**  
**Gilbert BLANC**  
**Acte dématérialisé**





**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Villefranche de Rouergue**  
**Commune de Najac**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 14 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilbert BLANC, maire.

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

**Date de la convocation** : le 7 avril 2023

**Date d'affichage** : le 7 avril 2023

**Étaient présents MM(Mmes) les conseillers municipaux :**

Alain ANDRIEU, Gilbert BLANC, Natacha CLOUZET, Suzanne DELERIS, Mathieu LAROUSSINIE, Virginie LE FLOCH, Laurence MILLIAT, Charles POUX, Jean-Régis SOUVIGNET. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Absents avant donné procuration** : M. Pierre-Jean BARTHEYE par Mme Virginie LE FLOCH, M. Rémi MAZIERES par Mme Suzanne DELERIS, M. Claude RABAYROL par M. Mathieu LAROUSSINIE, M. Fabrice GUIBAL par M. Alain ANDRIEU, Mme Isabelle BARRES par Mme Natacha CLOUZET.

**Absents excusés** : néant.

**Absents** : néant.

**Secrétaires de séance** : Mme Suzanne DELERIS.

**N° 25/2023 – Objet : APPROBATION DES MONTANTS DES REDEVANCES SUR LES DROITS D'ENTREE A LA PISCINE A REVERSER PAR L'AAGAC, DANS LE CADRE DU BAIL EMPHYTEOTIQUE CONCLU AVEC LA COMMUNE.**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*

*Considérant le Bail Emphytéotique Administratif conclu entre la commune de Najac et l'AAGAC pour la gestion de la base de loisirs et du camping Le Paisserou, signé le 30 décembre 2022.*

Il est rappelé que les clients du camping bénéficient d'un droit d'accès à la piscine, conformément à ce qui a été stipulé dans le bail emphytéotique mentionné plus haut.

Il s'agit désormais de délibérer sur les montants des redevances réévalués pour les droits d'entrée à la piscine municipale dont pourront bénéficier les vacanciers séjournant au camping. Ces redevances seront reversées en fin de saison selon un décompte établi par leurs soins.

Il est proposé aux membres du conseil d'appliquer les redevances suivantes :

-Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans.

-Tarif réduit (5-11ans) : 1€

-Tarif adulte : 2€

Le Conseil APPROUVE ces nouveaux montants de redevances reversés par l'AAGAC en fin de saison.

**Adopté à l'unanimité**

**Le Maire,**

**Gilbert BLANC**  
**Acte dématérialisé**



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Villefranche de Rouergue**  
**Commune de Najac**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 14 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilbert BLANC, maire.

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

**Date de la convocation :** le 7 avril 2023

**Date d'affichage :** le 7 avril 2023

**Étaient présents MM(Mmes) les conseillers municipaux :**

Alain ANDRIEU, Gilbert BLANC, Natacha CLOUZET, Suzanne DELERIS, Mathieu LAROUSSINIE, Virginie LE FLOCH, Laurence MILLIAT, Charles POUX, Jean-Régis SOUVIGNET. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Absents ayant donné procuration :** M. Pierre-Jean BARTHEYE par Mme Virginie LE FLOCH, M. Rémi MAZIERES par Mme Suzanne DELERIS, M. Claude RABAYROL par M. Mathieu LAROUSSINIE, M. Fabrice GUIBAL par M. Alain ANDRIEU, Mme Isabelle BARRES par Mme Natacha CLOUZET.

**Absents excusés :** néant.

**Absents :** néant.

**Secrétaires de séance :** Mme Suzanne DELERIS.

**N° 26/2023 – Objet : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

Monsieur le Maire donne la parole à M. Alain Andrieu qui fait état des différentes demandes de subventions pour l'exercice 2023. Pour cela, il rappelle d'abord le crédit alloué au compte 6574.

Pour l'année 2023, le Conseil, après en avoir délibéré :

1. **Décide à l'unanimité d'attribuer des subventions aux associations suivantes qui ont transmis une demande :**
  - Dialogue, nature et handicap : 500€
  - Secours populaire : 200€
  - ADMR : 723€
  
  - Tastarits : 500€ - **13 pour, une abstention**
  - Terre paysanne : 600€- **13 pour, un absent ayant donné pouvoir ne peut pas être pris en compte car adhérent.**
  
2. **Décide à 13 voix pour d'attribuer des subventions aux associations suivantes qui ont transmis une demande (un élu étant directement ou indirectement intéressé n'ayant pas pris part au vote) :**
  - Les Petitous de Najac : 2 800€
  - APANAJ : 400€
  - Salon du Goût : 1 000€

3. Décide à 12 voix pour d'attribuer des subventions aux associations suivantes qui ont transmis une demande (deux élus étant directement ou indirectement intéressés n'ayant pas pris part au vote) :
- SPA (campagne stérilisation « chats libres Najac » 2023) : 750€
  - COPANATRAFO : 400€
  - Comité des fêtes : 6 000€
    - o Feu d'artifice : 5 000€
    - o Feu du 14 juillet : 500€
    - o Orchestre/bal du 14 juillet : 500€
4. Décide à 10 voix pour d'attribuer une subvention à l'association suivante qui a transmis une demande (quatre élus étant directement ou indirectement intéressés n'ayant pas pris part au vote) :
- Les Lieux communs : 500€

**Le Maire,  
Gilbert BLANC  
Acte dématérialisé**



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Villefranche de Rouergue**  
**Commune de Najac**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 14 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilbert BLANC, maire.

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

**Date de la convocation :** le 7 avril 2023

**Date d'affichage :** le 7 avril 2023

**Étaient présents MM(Mmes) les conseillers municipaux :**

Alain ANDRIEU, Gilbert BLANC, Natacha CLOUZET, Suzanne DELERIS, Mathieu LAROUSSINIE, Virginie LE FLOCH, Laurence MILLIAT, Charles POUX, Jean-Régis SOUVIGNET. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Absents ayant donné procuration :** M. Pierre-Jean BARTHEYE par Mme Virginie LE FLOCH, M. Rémi MAZIERES par Mme Suzanne DELERIS, M. Claude RABAYROL par M. Mathieu LAROUSSINIE, M. Fabrice GUIBAL par M. Alain ANDRIEU, Mme Isabelle BARRES par Mme Natacha CLOUZET.

**Absents excusés :** néant.

**Absents :** néant.

**Secrétaires de séance :** Mme Suzanne DELERIS.

**N°27/2023 – Objet : ANIMATIONS ET SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE 2023**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

Monsieur le Maire donne la parole à M. Alain Andrieu qui fait état des différents événements et demandes de subventions courant sur l'exercice 2023.

Présentation des différentes manifestations culturelles prévues sur l'année :

-Représentation théâtrale le 13 mai.

-Représentation théâtrale le 13 mai.

-Bal de la Talvera, Participation financière de 1 600€

-Fête de la musique à la Maison du Gouverneur le 21 juin. Participation financière de 754€

-Animation burlesque de Luc Ebran, à la Maison du Gouverneur le 18 août. Participation financière de 200€

-Festival la Lloba le 16 septembre, avec des chorégraphies autour des sculptures des abords de la Maison du Gouverneur. Participation financière de 1 326€

-Visite insolite de Najac par la compagnie Coussmous le 17 septembre.

-Semaines occitanes organisées par l'IEO. Participation financière de 600€

-Culture et patrimoine : Oreilles en balade. Participation financière de 2 170€+ animation « Les habitants racontent »

-Animation « Les violons de l'automne » du 13 au 15 octobre.

**Approuvé à l'unanimité**

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise le versement de subventions à destination des manifestations suivantes :

- Festival d'Autan des 15 et 20 juillet : subvention de 1 600€
- Festival en Bastides, spectacles du 2 août : subvention de 2 750€
- Récital de piano- Association Eglise St Laurent de La Salvetat des Carts ; subvention de 400€

Le Conseil autorise le Maire à signer tout document actant ces demandes de subvention.

**Approuvé à l'unanimité**

**Le Maire,  
Gilbert BLANC  
Acte dématérialisé**



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Villefranche de Rouergue**  
**Commune de Najac**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 14 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilbert BLANC, maire.

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

**Date de la convocation** : le 7 avril 2023

**Date d'affichage** : le 7 avril 2023

**Étaient présents MM(Mmes) les conseillers municipaux :**

Alain ANDRIEU, Gilbert BLANC, Natacha CLOUZET, Suzanne DELERIS, Mathieu LAROUSSINIE, Virginie LE FLOCH, Laurence MILLIAT, Charles POUX, Jean-Régis SOUVIGNET. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Absents ayant donné procuration** : M. Pierre-Jean BARTHEYE par Mme Virginie LE FLOCH, M. Rémi MAZIERES par Mme Suzanne DELERIS, M. Claude RABAYROL par M. Mathieu LAROUSSINIE, M. Fabrice GUIBAL par M. Alain ANDRIEU, Mme Isabelle BARRES par Mme Natacha CLOUZET.

**Absents excusés** : néant.

**Absents** : néant.

**Secrétaires de séance** : Mme Suzanne DELERIS.

**N° 28/2023 – OBJET : PROGRAMMATION DES COUPES DE BOIS PAR L'ONF POUR 2023-RECTIFICATION**

*Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;*

*Vu la délibération n°14/2023 concernant la validation du programme de coupes par l'ONF sur 2023 ;*

Monsieur le Maire présente une nouvelle coupe à rajouter à la programmation 2023 déjà votée lors du dernier conseil. Cette parcelle a été oubliée dans le listing des coupes de l'ONF.

Pour rappel, ces coupes ont été proposées à la commune par l'ONF suite à une visite sur site de leur part. Ces derniers ont pu constater le dépérissement avancé sur plusieurs parcelles. Ces constats conduisent donc la commune à devoir prendre une décision sur des coupes sanitaires avant de mener une réflexion sur une plantation de nouvelles espèces.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-Approuve l'état d'assiette des coupes supplémentaire sur 2023 présentées ci-dessous.

-Demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2023 à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette présentées ci-après.

-Pour les coupes inscrites, précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation

-Informe le Préfet de Région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF conformément à l'exposé ci-après.

**Etat d'assiette :**

<i>Identifiant coupe</i>	<i>Forêt</i>	<i>Groupe</i>	<i>Série</i>	<i>UG</i>	<i>Commentaire UPC</i>	<i>Surf. UG (ha)</i>	<i>Proposition</i>	<i>Type coupe</i>	<i>Surf (ha)</i>	<i>Num EA</i>
7146156	NAJAC	Amélioration	U	5 a	5.1	2,48	2023	Rase	2,48	2495

Le Conseil Municipal **ADOpte à l'Unanimité** et donne pouvoir à monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente  
M. le Maire ou son représentant assistera aux martelage des parcelles concernées.

**Le Maire,  
Gilbert BLANC  
Acte dématérialisé**



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Villefranche de Rouergue**  
**Commune de Najac**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 14 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilbert BLANC, maire.

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

**Date de la convocation :** le 7 avril 2023

**Date d'affichage :** le 7 avril 2023

**Étaient présents MM(Mmes) les conseillers municipaux :**

Alain ANDRIEU, Gilbert BLANC, Natacha CLOUZET, Suzanne DELERIS, Mathieu LAROUSSINIE, Virginie LE FLOCH, Laurence MILLIAT, Charles POUX, Jean-Régis SOUVIGNET. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Absents ayant donné procuration :** M. Pierre-Jean BARTHEYE par Mme Virginie LE FLOCH, M. Rémi MAZIERES par Mme Suzanne DELERIS, M. Claude RABAYROL par M. Mathieu LAROUSSINIE, M. Fabrice GUIBAL par M. Alain ANDRIEU, Mme Isabelle BARRES par Mme Natacha CLOUZET.

**Absents excusés :** néant.

**Absents :** néant.

**Secrétaires de séance :** Mme Suzanne DELERIS.

**N° 29/2023 – OBJET : DELIBERATION RELATIVE A LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE EN MATIERE DE DROIT DE PREEMPTION**

Le Conseil municipal ;

*Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;*

*Vu l'article R. 213-1 du Code de l'urbanisme ;*

Monsieur le Maire précise que la délégation intervenant dans le cadre de l'exercice du droit de préemption urbain doit mentionner les conditions dans le cadre desquelles la délégation est accordée.

C'est pourquoi, il sollicite du Conseil qu'il se positionne sur son intention d'aliéner les biens suivants soumis au droit de préemption urbain, dont le relevé cadastral est présenté en annexe de cette délibération :

- *Vente Mme Lucy Ackroyd/ M.-Mme Gérard Laubarie, 17-19 route de St André 12270 Najac (parcelles 82,83 section AD)*

**Le conseil municipal de Najac après en avoir délibéré,**

- APPROUVE ne pas faire exercice du droit de préemption urbain sur ces biens,
- HABILITE Monsieur le Maire pour accomplir l'ensemble des démarches nécessaires à ces renonciations.

**Adopte à l'unanimité.**

**Le Maire,  
Gilbert BLANC  
Acte dématérialisé**



Najac

07/04/2023

DIA\_AD82-83



PLEGOTTE

Ruisseau de la Vernhe

D 239

Avenue de Saint-André

Avenue de Saint-André

Route de Saint-André-de-Najac

D 239

LA PLANQUETTE-HAUTE

1/2000

Les informations sur ce plan sont indicatives, le SMICA ne saurait être tenu responsable en cas de défaut de fiabilité.



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Villefranche de Rouergue**  
**Commune de Najac**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 14 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilbert BLANC, maire.

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

**Date de la convocation :** le 7 avril 2023

**Date d'affichage :** le 7 avril 2023

**Étaient présents MM(Mmes) les conseillers municipaux :**

Alain ANDRIEU, Gilbert BLANC, Natacha CLOUZET, Suzanne DELERIS, Mathieu LAROUSSINIE, Virginie LE FLOCH, Laurence MILLIAT, Charles POUX, Jean-Régis SOUVIGNET. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Absents ayant donné procuration :** M. Pierre-Jean BARTHEYE par Mme Virginie LE FLOCH, M. Rémi MAZIERES par Mme Suzanne DELERIS, M. Claude RABAYROL par M. Mathieu LAROUSSINIE, M. Fabrice GUIBAL par M. Alain ANDRIEU, Mme Isabelle BARRES par Mme Natacha CLOUZET.

**Absents excusés :** néant.

**Absents :** néant.

**Secrétaires de séance :** Mme Suzanne DELERIS.

**N° 30/2023 – OBJET : ADOPTION D'UNE MOTION SUR LA REFORME DES RETRAITES**

Monsieur le Maire expose au Conseil une motion relative à la réforme des retraites, suivie par plusieurs élus du département.

Sous prétexte de faire des économies nécessaires à la survie du système de retraite par répartition, le gouvernement a fait passer au Parlement le report d'âge de la retraite à 64 ans avec un alignement accéléré de la durée de cotisation. Cette mesure est injustifiée.

De nombreux économistes dénoncent l'explication donnée par le gouvernement au sujet de la situation déficitaire des caisses de retraite.

Et surtout le rapport du conseil d'orientation des retraites l'indique clairement, le système des retraites n'est pas en danger. Il n'y a aucune urgence financière.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue.

Elle va aggraver la précarité de ceux n'étant plus en emploi avant leur retraite et renforcer les inégalités homme-femme. Cette réforme n'a rien d'une nécessité économique, c'est le choix de l'injustice et de la régression sociale.

D'autres solutions sont possibles pour enrayer le faible déficit des caisses de retraites : s'attaquer à la fraude fiscale, taxer les superprofits et le capital, créer des emplois et augmenter les salaires nécessite des mesures de progrès et de partage des richesses.

Grâce à notre système de retraites basé sur des principes d'universalité et de solidarité l'ensemble de la population a pu voir augmenter son espérance de vie en bonne santé et régresser très fortement la misère chez les personnes âgées. C'est ce système de retraites, qui a fait ses preuves, que nous voulons préserver.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

-DEMANDE au gouvernement de tenir compte de la volonté majoritaire de la population en retirant cette réforme

**Adopté, 12 voix pour, 2 abstentions.**

**Le Maire,  
Gilbert BLANC  
Acte dématérialisé**

